



# L'Atlas de la Biodiversité

# CORBARA

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT





# Atlas de la Biodiversité Communal de Corbara

*Document réalisé par le CPIE A Rinascita, en partenariat avec la mairie de Corbara et l'Agence Française pour la Biodiversité*

*ont contribué à la réalisation de cet atlas de la biodiversité communale*

- *Le Conservatoire Botanique National de Corse*
- *Le Groupe Chiroptère de Corse*
- *L'Observatoire et Conservatoire des Insectes de Corse*



**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT





## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

### Partie 1

- 1/ Qu'est-ce que la biodiversité ?
- 2/ Pourquoi étudier la biodiversité ?
- 3/ La protection de la biodiversité
- 4/ Les Atlas de la Biodiversité Communale



## COMMUNE DE CORBARA

### Partie 2

- 1/ Le territoire
- 2/ L'organisation et l'histoire de la commune
- 3/ Planification et documents d'aménagement



## BIODIVERSITÉ DE CORBARA

### Partie 3

- 1/ Vue d'ensemble
- 2/ Les milieux et les espèces



## ENJEUX ET PISTES D'AMÉLIORATION

### Partie 4

- 1/ Enjeux de biodiversité
- 2/ Synthèse des initiatives possibles

# Partie I

Atlas de la Biodiversité,  
un outil au service des collectivités et  
de la population



# I. Qu'est-ce que la biodiversité ?

**La biodiversité peut parfois sembler un sujet lointain du quotidien, on lui doit pourtant le façonnement de nos territoires, nos paysages et de nombreux services essentiels**

La biodiversité est un terme relativement nouveau, apparu dans les années 1980 qui n'a vraiment pris son essor qu'avec la signature de la convention sur la diversité biologique lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992.

La biodiversité concerne donc l'ensemble des êtres vivants, les interactions qu'ils ont entre eux et avec le milieu où ils vivent. Tous les niveaux d'organisation du vivant sont concernés : du gène à l'individu, puis à l'espèce et ses populations jusqu'aux associations d'espèces différentes dans les écosystèmes.

Pour schématiser, on peut dire qu'une espèce est un ensemble d'êtres vivants ayant un aspect semblable, féconds entre eux

et engendrant, dans des conditions naturelles, une descendance viable et féconde.

A l'heure actuelle, environ 1,7 à 2 millions d'espèces ont été décrites sur un nombre total estimé entre 3 et 100 millions d'espèces.

Toutes les espèces de faune, de flore ou de fonge possèdent des préférences dites écologiques qui les conduisent à vivre, à « habiter », dans un endroit particulier du territoire.

C'est pourquoi, il est tout aussi fondamental de décrire les différentes espèces présentes dans un milieu, que le milieu lui-même.

La diversité des « milieux de vie » d'une commune, détermine la richesse des espèces qui fréquenteront ou se développeront sur la commune.

## 2. Pourquoi étudier la biodiversité ?

L'homme est intimement lié à la biodiversité.

Il interagit avec elle à tous les niveaux et à des degrés divers en fonction des activités qu'il exerce. Il en tire quotidiennement de nombreux bénéfices tant sur le plan économique, que social ou culturel.

Les avantages économiques de la biodiversité sont fournis en grande partie par les « services écosystémiques », comme la pollinisation des cultures, le maintien d'un sol fertile pour la production alimentaire, la transformation de déchets et de polluants, la régulation des ravageurs de cultures par leurs ennemis naturels, la mise à disposition de matières premières pour l'industrie ou encore la production de médicaments.

En un peu moins d'un siècle, la manière dont certaines activités se

sont développées ou ont évoluées a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement la biodiversité subit des modifications importantes.

Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser voire, dans des cas extrêmes, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la raréfaction et l'uniformisation.

Étudier la biodiversité représente un enjeu capital pour nous permettre de mieux connaître, gérer et préserver les potentialités de nos territoires, aujourd'hui et demain.



# 3. Méthodologie



Initié en 2010 par le ministère de l'Écologie, de la maîtrise de l'Énergie et du Développement durable, le programme ABC constitue un point de départ pour instaurer un dialogue entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques au sujet de la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et l'aménagement des territoires.

Pour la commune, la réalisation d'un ABC c'est :

- Prendre conscience de l'importance de la biodiversité sur son territoire ;
- Acquérir un document d'aide à la décision afin de préserver et valoriser la biodiversité ;
- Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de biodiversité du territoire aux élu(e)s, équipes techniques, acteurs locaux, agriculteurs, forestiers, entreprises, associations et habitants.

Le projet d'élaboration d'ABC sur la commune de Corbara repose sur plusieurs étapes clés :

- Le recueil et la synthèse des informations déjà disponibles sur le territoire ;
- La réalisation d'inventaires complémentaires dans des zones sous-prospectées ;
- La mobilisation des citoyens et son implication dans le projet ;
- La réalisation des cartographies synthétiques et l'identification des enjeux sur le territoire.

## Recueil de données

De nombreuses compétences ont déjà été mobilisées sur le territoire dans le cadre de projets divers et d'activités de structures naturalistes. Les structures ressources et naturalistes indépendantes ont été consultés. Ainsi, ont contribué à la réalisation de cet ABC :

- Le Conservatoire Botanique National de Corse : cartographie de la végétation
- Le pays de Balagne : base de données de l'Atlas de la Flore de Balagne réalisé par le CBNC
- Le Groupe Chiroptère Corse : consultation de la base de données et inventaires
- Observatoire et Conservatoire des Insectes de Corse – OEC : base de données complémentaires, faune
- Conservatoire du littoral : bibliographie

Une recherche bibliographique a permis de sélectionner diverses études (ouvrages, publications, articles, travaux scientifiques....) qui ont apporté des informations concernant le contexte du territoire, les espèces présentes sur la commune ainsi que les différents aménagements ou gestions des espaces naturels.

## Prospections complémentaires

Chaque milieu constituant le territoire (littoral, espace agricole, espace urbanisé, forêt, etc.) a été prospecté afin de présenter les espèces et les habitats représentatifs de ces milieux. Les inventaires complémentaires ont reposé sur plusieurs grands groupes : les papillons de jour (rhopalocères), les libellules (odonates), les oiseaux (avifaune), les reptiles, les amphibiens et les chauves-souris (chiroptères).



# Partie 2

Commune de Corbara



est le ruisseau d'Acqua Niella. Il a son embouchure à l'Est de la plage de Botre. Le grau de ce ruisseau n'est qu'exceptionnellement ouvert dans le massif dunaire.

## Site Patrimonial Remarquable

La commune de Corbara a créé un Site Patrimonial Remarquable afin de conserver les caractéristiques architecturales qui font l'identité du village. La commune est composée d'unités paysagères variées et présente de forts contrastes d'occupation du sol. La façade maritime de la commune, longue de 7 Km, est soumise à d'importantes pressions. Ces espaces sont composés de sites naturels et semi-naturels entrecoupés de stations balnéaires et de sites résidentiels. L'urbanisation s'étend sur la pente du village jusqu'au littoral.

Figure 2 : Occupation du sol (source IGN)



## 2. Planification et documents d'aménagements

### Urbanisation

Le Plan Local d'Urbanisme est le document de planification de l'urbanisme communal. Il remplace depuis la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain de décembre 2000) les Plans d'Occupation des Sols (POS). Les PLU ne définissent plus uniquement la destination des sols et leur taux d'occupation, mais deviennent le cadre de cohérence des différentes actions de la commune en matière d'aménagement urbain et environnemental. Le PLU actuel, a été approuvé le 02 mars 2007 par délibération du Conseil Municipal.

### Sites du conservatoire du littoral

Le Conservatoire du Littoral est aujourd'hui propriétaire de 25,83 ha en parcelles disjointes. Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour conserver les milieux naturels, la faune et la flore (convention avec un agriculteur, aménagement de sentiers, plantation de genévriers à gros fruits, mise en place de ganivelles pour maintenir les dunes, etc.).

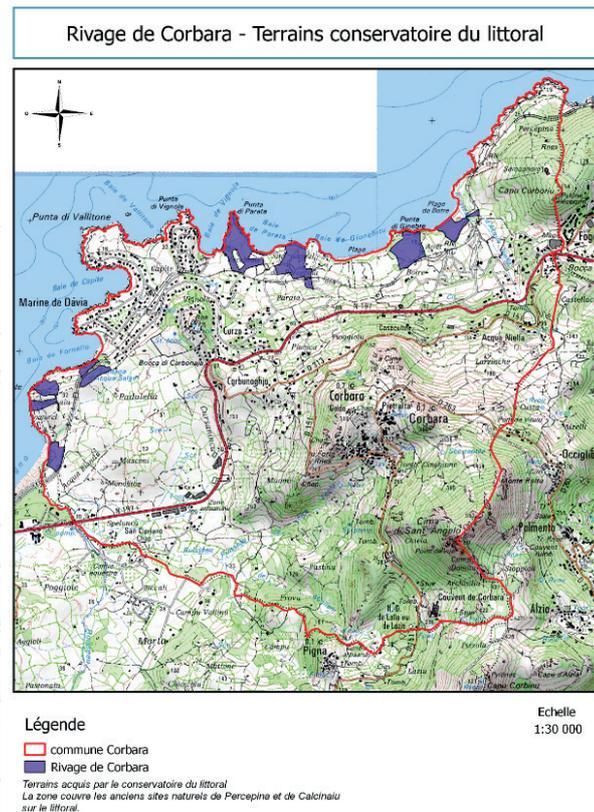


Figure 3 : Terrains gérés par le conservatoire du littoral

## Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Lancé en 1982, l'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF.

Les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;

Les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

La commune de Corbara recense deux ZNIEFF sur son territoire, une ZNIEFF de type I « Dunes et pointes rocheuses de Botre et Giunchetu » et une de type II « Oliveraies et boisements des collines de Balagne », en partie présentes sur la commune.



Figure 4 : ZNIEFF sur la commune de Corbara



# Partie 3

La biodiversité de corbara

# I. Vue d'ensemble

## La base de données naturaliste

Toutes sources de données confondues, 1486 observations d'espèces de faune et de flore ont été collectées ayant pour origine 5 structures régionales ainsi que des données extraites de la bibliographie.

Des données supplémentaires ont été également produites par les habitants du village dans le cadre de cet atlas.

La flore est le groupe le mieux renseigné puisqu'il représente 66 % des observations. Cette proportion est liée à l'ancienneté de la base de données du Conservatoire Botanique National de Corse et des inventaires réalisés par les botanistes dans le cadre de l'Atlas de la Flore de Balagne.

Une étude spécifique sur les chiroptères a été commandée par la commune et a été réalisée en aout 2019 par l'équipe du Groupe Chiroptère Corse.

## Origine des données

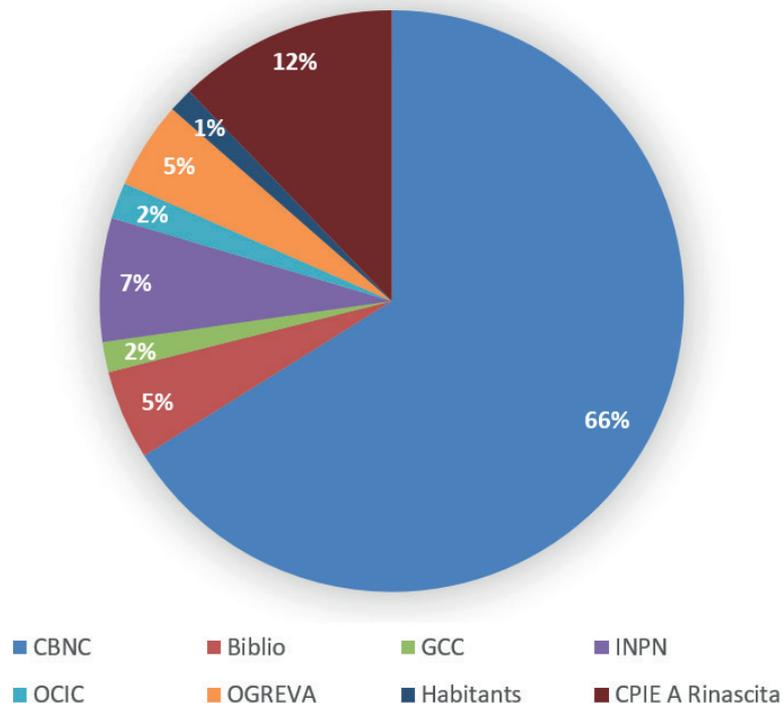


Figure 5 : Sources des données

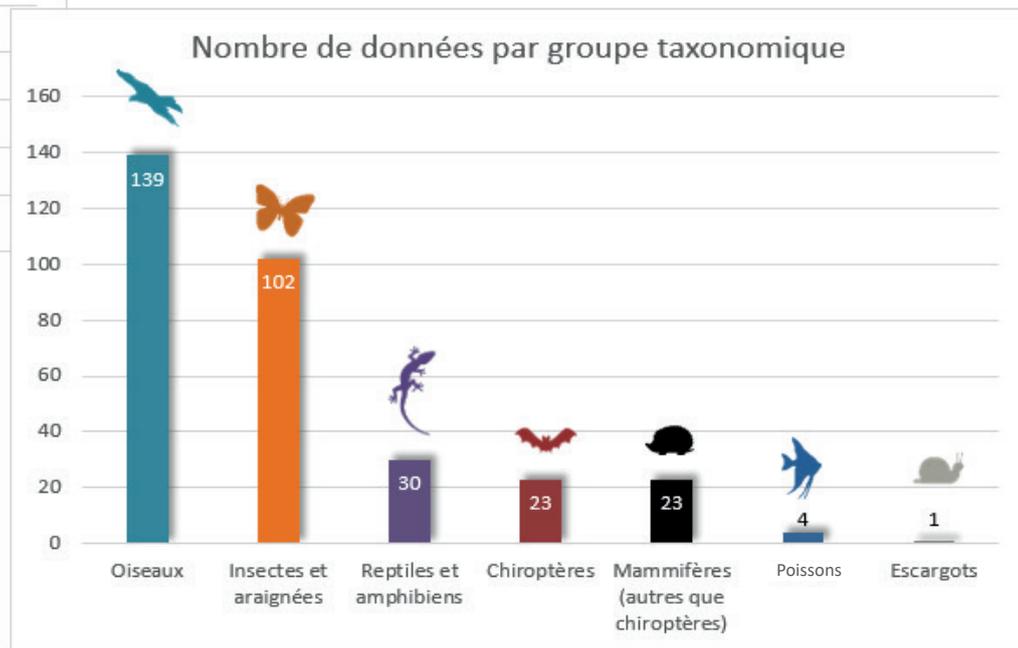
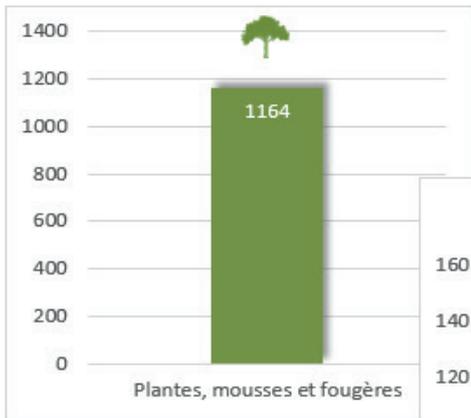


Figure 6 : Données par groupe taxonomique

## Pression d'observation

L'ensemble du territoire communal a été prospecté par les naturalistes de structures diverses depuis le début du 20ème siècle et les inventaires ont été en partie complétés dans le cadre de cet Atlas.

Finalement, quelques zones sont sous-prospectées et d'autres largement visitées. Cette inégalité est notamment liée à l'accès difficile de certains terrains (parcelles privées, clôtures, terrains accidentés ou trop fermés par la végétation) et l'attrait particulier du littoral pour les naturalistes.

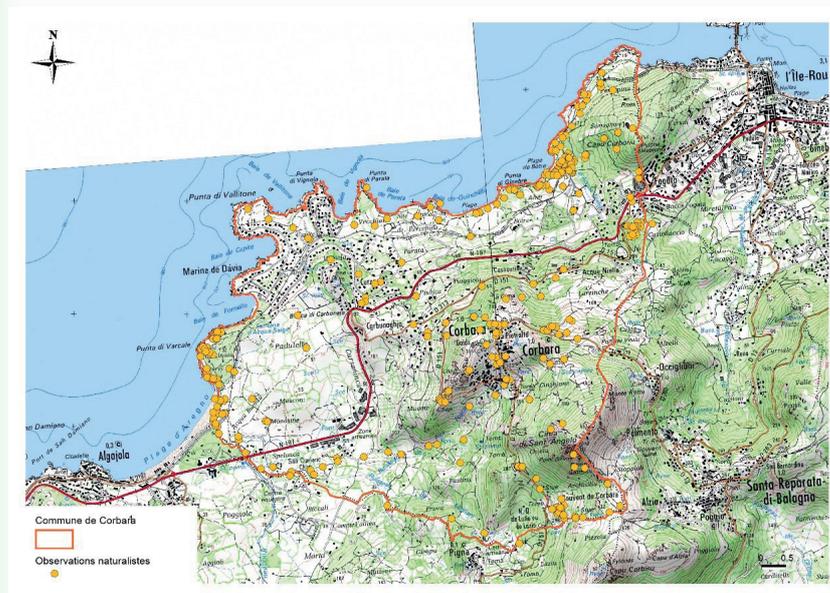


Figure 7 : Localisation des données recueillies

## Richesse spécifique

Ce sont au total 552 espèces qui ont été recensées sur la commune de Corbara. Les prospections complémentaires ont permis de recenser 63 nouvelles espèces et de confirmer la présence d'espèces mentionnées dans la bibliographie. La commune de Corbara était déjà bien connue des scientifiques.

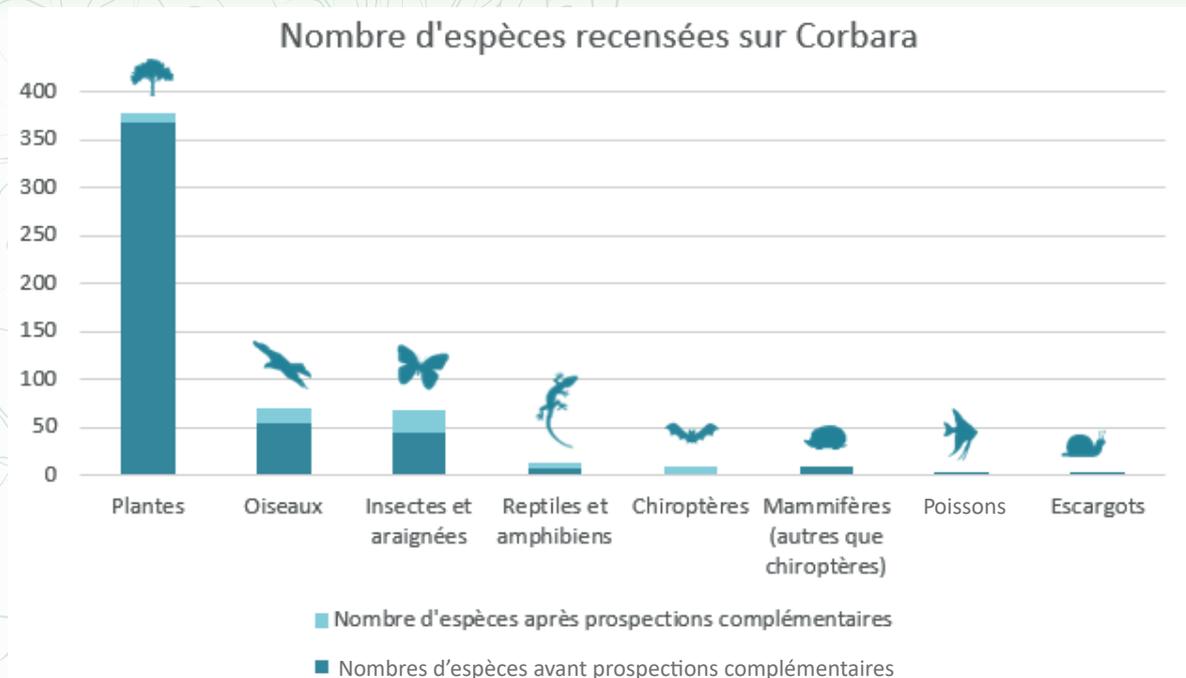


Figure 8 : Nombre d'espèces recensées sur Corbara (avant et après prospections complémentaires)

## Les espèces communes, protégées, remarquables et introduites

Ce sont plus de 150 espèces protégées et remarquables qui ont été recensées sur le territoire. Bien que cet inventaire ne soit pas exhaustif, il démontre la richesse mais aussi la vulnérabilité de la biodiversité du territoire communal. Les espèces remarquables n'ont pas de statut de protection réglementaire mais elles requièrent une attention particulière du fait de leur rareté, de leur fragilité ou qu'elles soient endémiques.

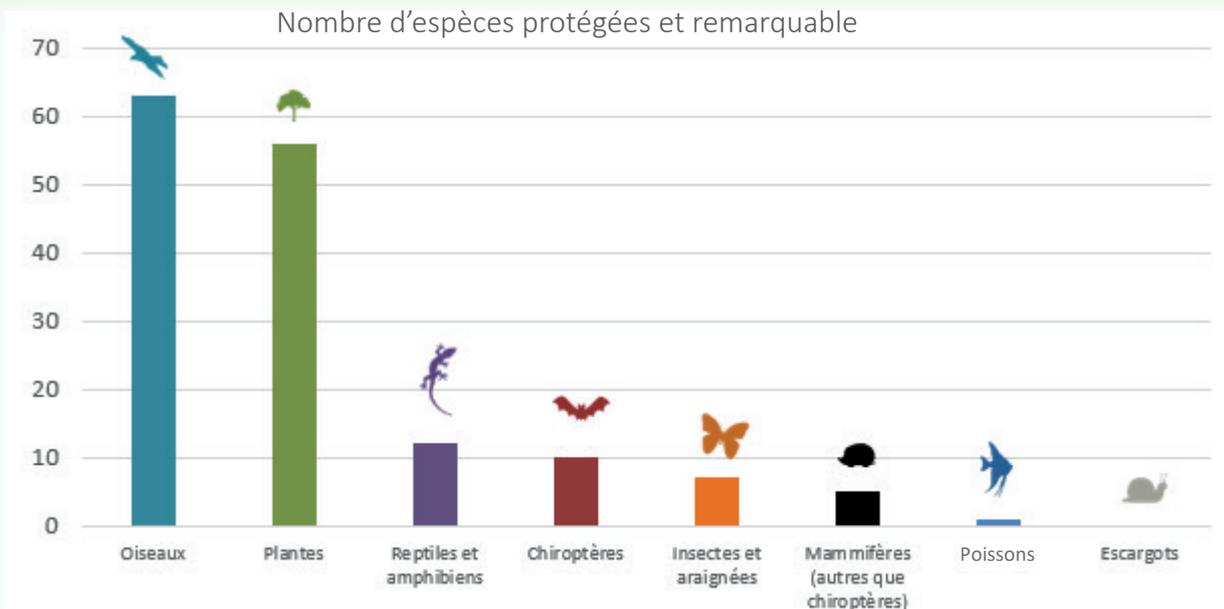


Figure 9 : Nombre d'espèces protégées et remarquables sur la commune de Corbara par taxon

Ainsi, le littoral accueille de nombreuses espèces spécialisées et adaptées aux particularités des milieux mais aussi des espèces vulnérables dans ces milieux menacés à l'échelle de la Corse.

Toutefois, cette surreprésentation d'espèces protégées et remarquables sur le littoral est à relativiser car elle est également liée, en partie, aux efforts de prospection plus importants dans cette zone.

Une zone sans espèces protégées ne signifie pas qu'il n'y en a pas mais qu'elle n'a peut-être pas été prospectée.

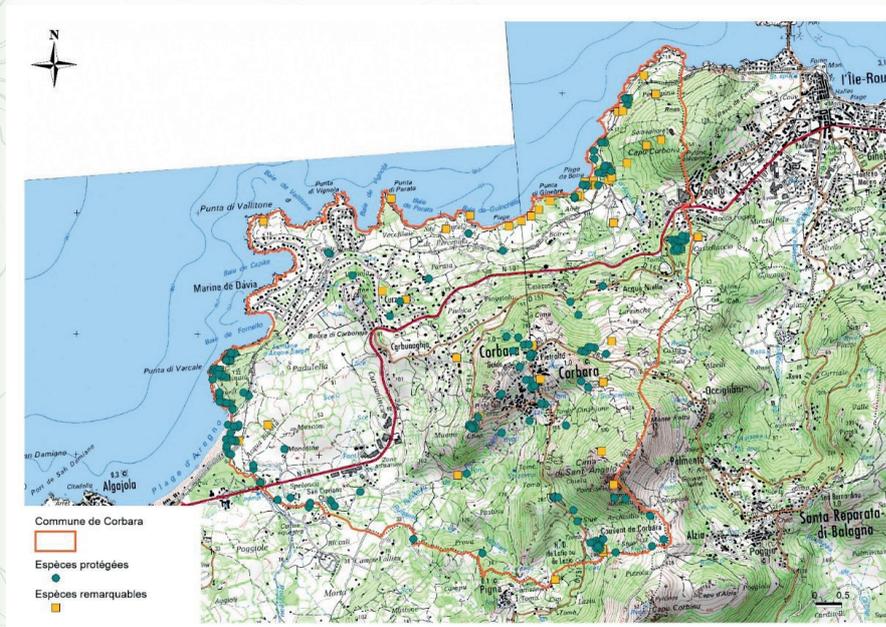


Figure 10 : Espèces protégées et remarquables sur Corbara



De nombreuses espèces de plantes introduites sont présentes sur le territoire communal (90 % des espèces introduites recensées sont des plantes).

Certaines invasives telle que la griffe de sorcières ont été recensées dans les mêmes zones que des espèces protégées ou remarquables. D'autres sont présentes dans les jardins mais ne sont pas nécessairement envahissantes.

Il faut toutefois être extrêmement prudent avec l'implantation d'espèces exotiques qui pourraient, en s'échappant des jardins, devenir des espèces invasives et impacter la biodiversité locale.

Afin de connaître les espèces locales ornementales : [www.corsicagrana.com](http://www.corsicagrana.com)



## Les habitats naturels

Deux grands types d'habitats naturels dominent très largement le paysage actuel de la commune :

- **Les fruticées basses et hautes thermophiles (maquis)**  
Les fruticées s'étendent sur 28% du territoire communal. Ce sont les cistaies, dominées par le ciste de Montpellier, qui composent principalement la végétation présente. Elles résultent parfois de la dégradation des forêts et maquis hauts sous l'action répétée du feu. (Fig 11)
- **Les pelouses sèches**  
Les pelouses sèches occupent 25 % de la surface communale. Le pâturage est bien souvent à l'origine du maintien de ces pelouses. Une strate arbustive et arborée est souvent présente sur ces pelouses avec un recouvrement plus ou moins important selon la pression de pâturage. Celle-ci est composée de cistes, de chênes verts, de chênes pubescents et d'oliviers. (Fig 12)



Figure 11 : Fruticées basses dans les hauteurs de Corbara



Figure 12 : Pelouse sèche arborée en arrière du littoral de Corbara

Les autres types d'habitats occupent une superficie plus faible (moins de 10 %), mais certains n'en présentent pas moins un intérêt majeur du fait de leur rareté, ou de leur vulnérabilité tel que la végétation des falaises rocheuses siliceuses du littoral, les dunes embryonnaires, blanches et grises fixées, les formations à tamaris d'Afrique, les fourrés dunaires à genévrier à gros fruits ou encore les formations à immortelle d'Italie.

Ce sont au total 18 habitats naturels qui présentent un intérêt à l'échelle européenne.

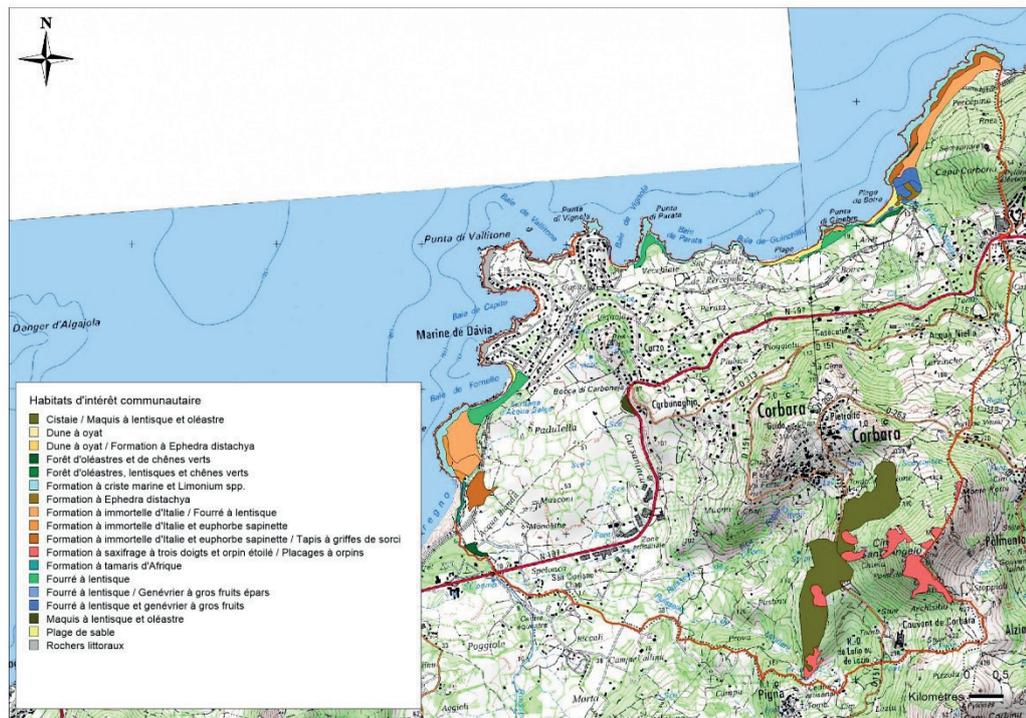


Figure 13 : Habitats d'intérêt communautaire

## 2. Les milieux et les espèces

### Les sites dunaires de Botre et de Giunchettu

Botre est composée d'une plage aérienne et d'une dune parabolique mobile. Plus en arrière, une dune ancienne fixée est recouverte d'un maquis à lentisque (dune boisée). Dans la partie nord-est est présente une dune colonisée par un massif à genévrier à gros fruits. Le substrat granitique est visible dû à une érosion du sable. Celle-ci ayant perdu son contact avec le sable de la plage est devenu une dune perchée.

La baie de Giunchettu est limitée à l'est par la Punta di Ginèbre en partie recouverte de sable dunaire formant une dune perchée avec du maquis à genévrier à gros fruits et à l'ouest par le site de Percepina. En arrière de la plage le site comprend une dune boisée recouverte d'un maquis à lentisque et genévrier à gros fruits. Elle est parfois directement au contact de la plage aérienne et est fragmentée en deux par un chemin d'accès à la plage.

### Le littoral



Figure 14 : Plage de Botre, juin 2019



Figure 15 : Plage de Giunchettu, mars 2019

Figure 16 : Roquette de mer (*Cakile maritima* subsp. *maritima*)



Figure 17 : Silène de Corse (*Silene succulenta* subsp. *corsica*)



Figure 18 : Liseron des dunes (*Calystegia soldanella*)



Figure 19 : Matthiôle à fruits à trois cornes (*Matthiola tricuspidata*) - Protégée



Figure 20 : Raisin de mer (*Ephedra distachya*) - Rare



## Les rochers littoraux

La végétation des rochers siliceux littoraux est composée d'espèces aéro-haline (soumises aux embruns) peu dense qui suit les fissures des rochers. Les végétaux liés à ce milieu doivent obligatoirement posséder des adaptations physiologiques qui les rendent aptes à supporter des concentrations plus ou moins fortes en sels. Cela se traduit parfois par un aspect de plante grasse dû à la succulence des tissus dont les cellules accumulent de l'eau.

## Les formations à immortelle d'Italie

L'immortelle d'Italie souvent accompagnée de la passerine hérissée s'intercale entre les rochers littoraux et les fourrés de lentisques sur des pentes d'inclinaison faible et sur des sols terreux. Cet habitat se reconnaît à sa couleur gris bleuté ponctuée de jaune en période de floraison.



Figure 21 : Limonium (*Limonium articulatum*)



Figure 22 : Criste marine (*Crithmum maritimum*)



Figure 23 : Immortelle d'Italie (*Helichrysum italicum*)

## Les fourrés à lentisque

Très fréquents en arrière plage, les lentisques ont une assez bonne résistance au sel et au vent. Ils forment des fourrés denses impénétrables entremêlés parfois de salsepareille. Dans les sols plus frais et plus profonds c'est le myrte commun qui prend sa place.

## Les fourrés dunaires à genévrier à gros fruits et formation à Tamaris d'Afrique

Les genévriers à gros fruits sont exclusivement localisés sur les substrats sableux littoraux qu'ils contribuent à stabiliser. Le tamaris d'Afrique, vient s'installer en arrière plage au bord des ruisseaux ou des dépressions humides dont l'eau est légèrement salée.



Figure 24 : Lentisque (*Pistacia lentiscus*)



Figure 25 : Genévrier à gros fruit (*Juniperus oxycedrus* subsp. *macrocarpa*) - Protégée



Figure 26 : Tamaris d'Afrique (*Tamarix africana*) - Protégée

## La faune

Les guêpiers d'Europe viennent en Corse au mois de mai pour passer l'été et se reproduire. Ils s'installent proche de terrains meubles où ils creusent avec leur bec un terrier de plus d'un mètre de long.

Figure 28 : Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*)

- Protégée

La pie-grièche écorcheur se reconnaît facilement par son masque noir sur les yeux. Il a besoin d'espaces pourvus d'arbustes ou de buissons touffus pour la nidification et d'espaces ouverts avec un accès au sol facile pour chasser.

Figure 27 : Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - Protégée





Figure 29 : Lézard sicilien (*Podarcis siculus*) Protégée



Figure 30 : Griffes de sorcière - Punta di Varcale

Le lézard sicilien ou lézard des ruines se distingue du lézard tyrrhénien par sa tâche verte interrompue aux deux tiers du dos. Il a été introduit par l'Homme assez récemment et est, aujourd'hui, naturalisé et protégé à l'échelle nationale comme tous les reptiles et amphibiens de France.

### Les espèces introduites

Le littoral corse est impacté par la présence d'espèces exotiques envahissantes et notamment la griffe de sorcière (*Carpobrotus edulis* (L.) N.E.Br. et *Carpobrotus acinaciformis* (L.) L. Bolus) qui remplace petit à petit la flore locale et forme des tapis homogènes et denses difficiles à supprimer. Ces espèces, originaires du Cap en Afrique du Sud, ont été introduites en Corse dans le but de consolider et stabiliser les sols à l'arrière du littoral. La griffe de sorcière se développe à grande vitesse et peut couvrir une surface de l'ordre de 20m<sup>2</sup> en 10 ans.

# Les milieux ouverts et agricoles



## Les zones agricoles

La Balagne était autrefois recouverte d'oliveraies, l'oléiculture composant l'économie principale du territoire balanin. Bien que moins nombreux, les oléiculteurs se sont aujourd'hui structurés et organisés et l'huile de Balagne est un produit de qualité reconnu, et cette région reste un exemple pour la Corse.

Figure 32 : Oliveraie en arrière du littoral de Corbara

## Les pelouses sèches

De nombreuses pelouses peuvent être observées sur la commune de Corbara, leurs compositions floristiques dépendent de la nature du sol, de l'altitude ou encore des usages anciens ou actuels. Elles sont composées de plantes annuelles et sont souvent en mosaïque avec des cistaies, du maquis bas ou bien arborées. Elles peuvent être humides en hiver mais s'assécher dès l'arrivée du printemps.



Figure 31 : Les différentes pelouses et prairies présentes sur la commune



Figure 34 : Orchis papillon (*Orchis papilionacea*)



Figure 33 : Inule visqueuse (*Dittrichia viscosa*)



Figure 35 : Asphodèle (*Asphodelus ramosus*)



Figure 38 : Mante (*Ameles spallanziana*)



Figure 37 : Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*)



Figure 36 : Criquet égyptien (*Anacridium aegyptium*)

Les mantes ne sont pas toutes religieuses, celle-ci, plus petite, est commune en Corse et présente une grande variété de coloris. La femelle à l'abdomen large et recourbé, le mâle est plus fin. Les mantes peuvent muer 5 à 10 fois avant d'atteindre leur taille adulte et sont de grandes prédatrices d'autres insectes.

Le citron de Provence appelé aussi pieride cléopâtre se reconnaît à sa couleur jaune et verte, ses ailes en forme de feuille. Ses ailes postérieures sont faiblement dentées en comparaison du citron (*Gonepteryx rhamni*). Ce papillon effectue une migration verticale, il passe le printemps en basse altitude, puis migre dans les montagnes l'été et redescend à l'automne.



Figure 39 : Machaon (*Papilio machaon*)



Figure 40 : Tortue d'Hermann (*Testudo hermannii*) - Protégée

Le machaon peut facilement être confondu avec le porte-queue de Corse, espèce endémique et protégée. Ils se différencient notamment par la ligne noire entre la tache rouge de l'aile postérieure et la lunule bleue juste au-dessus qui est absente chez le machaon et présente chez le porte-queue de Corse.

La tortue d'Hermann est aujourd'hui un reptile très menacé et vulnérable. Ses derniers refuges en France se limitent aux populations du Var et de la Corse. L'Urbanisation et l'aménagement du littoral méditerranéen, l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles, les incendies, certains travaux forestiers, la collecte illicite d'individus en sont les principaux responsables. Quelques individus ont été observés proches des habitations dans la plaine de Corbara. Cette espèce est protégée et un plan national d'action est en cours pour le maintien des populations.

Le milan royal est un rapace dont les populations s'effondrent dans plusieurs pays européens, ainsi que dans toute la Méditerranée, sauf en Corse où il trouve suffisamment de ressources alimentaires et des milieux favorables à sa reproduction. Il est sédentaire et peut s'observer toute l'année en Corse et notamment en Balagne où sont concentrées les plus importantes populations. Plusieurs couples pourraient nicher sur la commune de Corbara. L'espèce bénéficie d'un plan national d'action pour faire face à l'effondrement des populations nicheuses en France.



Figure 41 : Milan royal (*Milvus milvus*) - Protégée

Le chardonneret élégant est un petit oiseau coloré qui se retrouve aussi bien dans les prairies et les zones buissonneuses que dans les jardins. Sédentaire en Corse, il s'observe sur l'ensemble de la commune de Corbara. Le territoire de nidification doit comporter des arbustes élevés ou des arbres pour le nid et une strate herbacée dense et riche en graines diverses pour l'alimentation.



Figure 42 : Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) - Protégée

# Les milieux boisés et maquis



Figure 44 : Maquis près du sémaphore



Figure 43 : Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)

Les forêts ne représentent qu'une faible surface de la commune, 2,5 %. Certains boisements sont considérés comme exceptionnels car ils font partie des derniers boisements de Balagne ayant une fonction de protection des sols et de l'avifaune. Ces boisements situés sur les versants à pente assez forte ceinturent le village, et sont constitués de boisements denses à clairs d'oliviers, chênes verts et boisements à chênes pubescents.

## La Flore et la Faune

Le chêne pubescent est plus discret que le chêne vert en Corse. Il est sur la commune souvent en mélange avec le maquis. Cet arbre à un feuillage caduque. Ses feuilles sèchent et restent en place durant tout l'hiver pour tomber au printemps quand les nouvelles feuilles poussent.



La buse variable est un rapace sédentaire commun en Europe.

Elle aime planer au-dessus des prairies et des forêts et passe également de longs moments posée en hauteur, perchée sur des piquets de clôtures.

Figure 46 : Buse variable (*Buteo buteo*) - Protégée

La fauvette Sarde apparait grise uniforme en raison de sa furtivité et peut être confondue avec la fauvette pitchou.

Endémique des îles de la méditerranée occidentale, elle niche principalement en Corse et en Sardaigne. Elle dissimule son nid dans la végétation des maquis bas, souvent à proximité du littoral, dans une touffe de ciste ou autre buisson.

Figure 45 : Fauvette sarde (*Sylvia sarda*) - Protégée





La belette a longtemps été rangée dans la catégorie des nuisibles du fait de ses visites nocturnes dans les poulaillers. Elle est d'ailleurs toujours présente dans la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée comme le renard. Cette petite boule de poil est capable de se faufiler partout et traque ses proies de jour comme de nuit sans relâche. C'est le plus petit carnivore d'Europe.

Figure 47 : Belette (*Mustela nivalis*)

Le faucon crecerelle se reconnaît en vol à sa longue queue étroite et ses taches noires et rondes sur le corps.

L'observant voler à proximité du monte San Angelo, il pourrait nicher sur les parois rocheuses à proximité.

Figure 48 : Faucon crecerelle (*Falco tinnunculus*) - **Protégée**



# Les milieux humides



La commune de Corbara compte très peu de milieux humides et cours d'eau. La plupart des ruisseaux et fossés sont à sec en été. Toutefois, une flore et une faune spécifique se développe dans ces quelques points d'eau ou à proximité.

On peut notamment observer des amphibiens, qui comme leur nom l'indique, réalisent un cycle de vie à la fois aquatique et terrestre.

Figure 49 : Ruisseau de Teghiella



Figure 50 : Discoglossus sp. (*Discoglossus sp.*) -Protégée

## La Faune

La distinction entre le discoglosse Sarde et le discoglosse Corse est très difficile. Cependant, le discoglosse Sarde se reproduit dans des milieux très variés allant de la flaque en bord de mer aux torrents limpides jusqu'à 1 300m alors que le discoglosse Corse semble préférer et être plus à l'aise dans les milieux montagnards.

Ce crapaud est très discret et peu audible car il émet son chant sous l'eau. Il a été observé sur le littoral de Corbara



Figure 51 : Rainette sarde (*Hyla sarda*) - Protégée

La rainette sarde est le seul amphibien de Corse à avoir des ventouses au bout des doigts. Son chant nuptial est très puissant et ressemble à un chant de cigale.

Elle est surtout présente sur le littoral corse mais s'observe également en altitude au-dessus de 1000m. Elle a été observée dans presque tous les points d'eau qui ont été visités sur Corbara.



L'étude réalisée par le Groupe Chiroptère Corse dans le cadre de cet atlas a permis de recenser 10 espèces de chauves-souris dont trois sont inscrites à la directive européenne « Habitats, Faune, Flore » : la Barbastelle d'Europe, le minioptère de Schreibers et le petit rhinolophe. Seule cette dernière a été capturée, les autres ont été contactées avec une technique acoustique.

La commune de Corbara est un terrain de chasse et de transit important pour ces chauves-souris et notamment pour la pipistrelle de Kuhl qui a une très forte activité sur les sites étudiés. Cette espèce est commune sur l'île et s'adapte très bien à une vie proche de l'Homme.

Une seule colonie a été repérée, celle des petits rhinolophes. Malgré un certain nombre de bâtiments intéressants, notamment des ruines sur la partie haute de la commune, ainsi que les pagliaghji présents, l'absence de colonies pourrait être expliquée en partie par une urbanisation rapide de la commune ainsi que les cours d'eau ou plans d'eau rares.

Figure 52 : Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) - Protégées



Dans le village de Corbara, on trouve plusieurs jardins d'agrément qui constituent de véritables écrans de verdure à l'intérieur des quartiers et qui sont propices à l'accueil d'une certaine biodiversité. Ces jardins parfois de grandes tailles, sont clos par des murs de pierres.

Dispersés dans le village, les arbres et fruitiers isolés font le bonheur des oiseaux. Plusieurs sentiers relient les différents quartiers du village entre eux ou rejoignent les autres villages à proximité. Ils sont eux aussi bordés de murs en pierres sèches.

# La faune et la flore



Cette petite plante annuelle velue pousse sur les talus un peu sablonneux à proximité du village. Cette espèce est localisée en Balagne et dans la région de Bonifacio. Elle est également protégée en Corse.

Figure 54 : : Céraiste poilu (*Cerastium comatum*) - **Protégée**



Ce tout petit trèfle à fleurs jaune et aux fruits glanduleux est très rare en Corse. On le retrouve uniquement en Balagne et il a été observé par le conservatoire botanique en plein cœur du village de Corbara. Cette espèce est protégée à l'échelle régionale, il est donc interdit de la cueillir.

Figure 53 : Luzerne rugeuse (*Medicago rugosa*) - **Protégée**



Le territoire de chasse du hérisson s'étend généralement sur un cercle de 4 kilomètres dont le centre est son terrier ce qui le rend vulnérable face aux voies de circulations. Il se nourrit d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, de fruits et de baies

Figure 57 : Hérisson (*Erinaceus europaeus*) - Protégée

Une chouette effraie a été observée à proximité du clocher de l'église de Corbara.

Ce rapace nocturne est très proche de l'homme, on le rencontre dans les villages et parfois jusqu'au cœur des villes. Il affectionne particulièrement les églises et clochers pour faire son nid.

Les bâtiments anciens, peu lumineux, lui assurent de la tranquillité.

Figure 56 : Chouette effraie (*Tyto alba*) - Protégée



Le petit rhinolophe est l'une des plus petites chauves-souris d'Europe. Elle a élu domicile au couvent de Corbara et forme une population d'une quinzaine d'individus. Cette espèce régresse dans toute l'Europe et c'est la Corse qui abrite les plus belles populations

Figure 55 : Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) - Protégée





# Partie 4

Enjeux et pistes d'amélioration

# I. Enjeux biodiversité

La commune de Corbara, de par sa situation géographique, abrite d'une part une importante richesse en biodiversité et en paysage et est soumise, d'autre part, à des pressions urbanistiques et touristiques qui pourraient impacter ce patrimoine. Les milieux les plus vulnérables se situent sur le littoral avec notamment les dunes en arrière plage de Botre et de Giunchettu.

Avec **18 habitats d'intérêt communautaire** répertoriés dans son périmètre, la commune de Corbara accueille une diversité de milieux naturels très intéressante à l'échelle d'une commune et supérieure parfois à des sites Natura 2000 proposés au titre de la directive « habitats ». Cette diversité résulte essentiellement d'un contexte particulier : situation en bord de la méditerranée, contrastes du relief qui offre une diversité d'altitudes, de pentes et d'expositions et donc de microclimats propices à l'expression de nombreuses espèces et communautés végétales, gestion extensive ou semi-extensive de certains habitats notamment agro-pastoraux... **89 hectares, soit 8 % du territoire communal est concerné par des habitats d'intérêt communautaire** dont certains relèvent d'enjeux fort notamment liés à leur vulnérabilité.

Avec **153 espèces protégées ou remarquables dont 17 sont en danger critique, en danger ou vulnérable** à l'échelle nationale (liste rouge IUCN), il est également possible de mettre l'accent sur les espaces à enjeux pour leurs conservation. La commune abrite des espèces rares que l'on ne retrouve parfois qu'en Balagne ce qui lui confère une responsabilité toute particulière pour la conservation de la biodiversité sur son territoire.

# Les grands enjeux

La restauration et le maintien des corridors écologiques



2ème cause mondiale d'érosion de la biodiversité.

Les espèces sauvages ont besoin de se déplacer pour s'alimenter, se nourrir, se reproduire et se mettre à l'abri.

L'urbanisation rapide de la commune de Corbara a entraîné un morcellement et un cloisonnement des milieux naturels.

La conservation de la zone littorale et des sites dunaires



Le secteur allant du sémaphore de l'Île Rousse jusqu'à la punta di Parata offre une réelle « respiration » naturelle et visuelle entre l'agglomération de l'Île-Rousse et la marine de Davia.

La zone littoral concentre de nombreuses espèces protégées ou remarquables.

La fréquentation estivale participe à la dégradation des sites dunaires.

La conservation de la  
biodiversité urbaine

Les rues, les bâtiments, les jardins du village abritent  
une flore et une faune variée.

Deux espèces de flore rare et protégée sont signalées  
au village de Corbara.

La lutte contre l'expansion  
d'espèces exotiques en-  
vahissantes

Plusieurs espèces exotiques envahissantes sont pré-  
sentes sur la commune (sur le littoral mais aussi dans  
les jardins).

Elles sont dans des espaces où des espèces protégées  
ou remarquables ont été recensées.

La restauration et la  
valorisation des milieux  
humides

Les cours d'eau représentent des enjeux majeurs en  
tant que corridors écologiques pour quasi tous les  
groupes biologiques.

Les cours d'eau et le patrimoine bâti lié à l'eau est peu  
valorisé.



Figure 58 : Zones à enjeux biodiversité sur le territoire communal

## 2. Les initiatives possibles

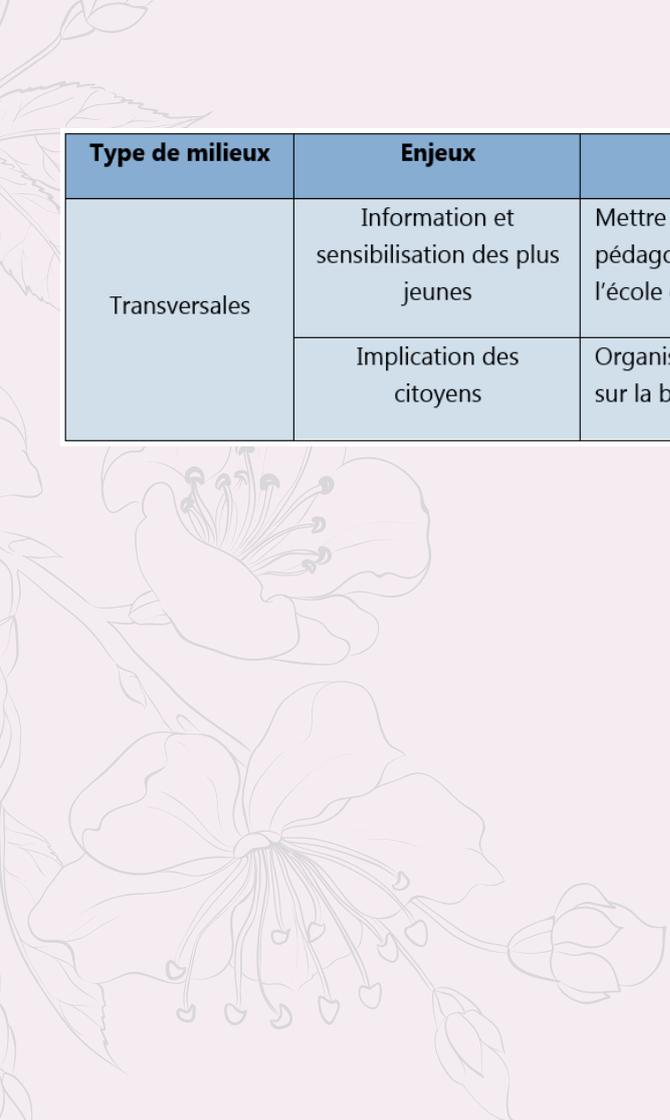
Type de milieux	Enjeux	Initiatives possibles	Exemples de mise en œuvre	Priorité
Village et zones urbanisées	Gestion des espaces verts en faveur de la conservation de la biodiversité	Maintenir les jardins d'agrément, les vieux arbres, les arbres isolés, les haies...	Gestion communale des espaces verts	3
		Engager un projet de fleurissement de la commune par des espèces locales	Gestion communale des espaces verts Corsica Grana	1
		Confirmer la localisation de <i>Medicago rugosa</i> et <i>Cerastium comatum</i> et inviter les habitants à les reconnaître	Prospection par le CBNC et journée découverte de la biodiversité urbaine pour les habitants	1
		Préserver les espèces protégées ( <i>Medicago rugosa</i> et <i>Cerastium comatum</i> ) en utilisant des techniques d'entretiens des espaces verts adaptées	Gestion communale des espaces verts : zéro phyto, fauche tardive	3
		Informers les particuliers sur les espèces exotiques envahissantes et les inciter à	Communication via une lettre d'information ou réunion publique	1

		planter des espèces locales ornementales (Corsica Grana)		
Maintien du patrimoine bâti		Prendre en compte la présence d'espèces protégées lors de la restauration des bâtiments et apporter des préconisations (ex : petits rhinolophes au couvent)	<p>Informer les entreprises et les propriétaires</p> <p>Adapter les cahiers des charges</p>	2
Maintien des corridors écologiques (trame verte, bleue et noire)		Adapter l'éclairage public et mettre en place une extinction nocturne sur tout ou partie du village	Mise en place de LED et d'un système d'extinction	3
		Maintenir les espaces de refuge au sein des zones urbanisées	Prise en compte dans la révision du PLU	1
		Limiter l'étalement urbain avec des constructions cloisonnées et imperméables	Sensibiliser les propriétaires	2

Type de milieu	Enjeux	Initiatives possibles	Exemples de mise en œuvre	Priorité
Zones agricoles et forestières	Conservation des espèces protégées et en danger	Prendre en compte la présence des tortues d'Hermann dans les opérations de débroussaillage	Informar la population des démarches administratives et des préconisations pour protéger la tortue d'Hermann	1
	Fermeture ponctuelle des milieux	Favoriser le pâturage pour maintenir une mosaïque d'habitats	Soutenir l'installation d'éleveurs	3
	Maintien d'une qualité paysagère	Supprimer les dépôts sauvages	Organiser une opération de suppression des carcasses de voitures	1
		Intégrer les éléments anthropiques au paysage ou les supprimer	Suppression des panneaux inutiles Adapter et intégrer les panneaux existants ou à venir	2

Type de milieux	Enjeux	Initiatives possibles	Exemples de mise en œuvre	Priorité
Cours d'eau	Restauration et valorisation des cours d'eau	Restaurer les ripisylves et milieux adjacents aux cours d'eau	Nettoyer les berges, favoriser la reprise de la végétation locale	1
		Valoriser les cours d'eau et le patrimoine bâti associé	Mettre en place un sentier d'interprétation sur l'eau	2
		Maintenir le bon écoulement et la bonne qualité de l'eau	Restaurer l'écoulement naturel de l' <a href="#">Acqua Niella</a>	1
		Entretien des fossés	Informier et sensibiliser les propriétaires sur l'entretien des fossés	2
	Valorisation du patrimoine bâti lié à l'eau	Restaurer et valoriser le patrimoine bâti lié à l'eau (vieux moulin et fontaines)	Organiser des chantiers de restauration	3

Type de milieu	Enjeux	Initiatives possibles	Exemples de mise en œuvre	Priorité
Littoral	Dégradation des dunes	Canaliser la fréquentation des sites dunaires	Limiter l'accès à un seul endroit (voir Conservatoire du Littoral)	1
	Information et sensibilisation des usagers	Informers les usagers sur la fragilité des sites dunaires	Ambassadeurs de la biodiversité, distribution de dépliants via les gardiens de parking et les campings, panneaux d'information, etc.	1
		Communiquer sur les espèces protégées et la réglementation associée	Lettre d'information, panneaux, etc.	1
	Gestion de l'espace	Favoriser l'acquisition au CDL de l'ensemble des sites dunaires pour une gestion cohérente	Travailler avec les propriétaires	2
		Organiser des actions de lutte contre les espèces invasives de manière coordonnées avec l'ensemble des acteurs	Campagne d'arrachage de la griffe de sorcière (CBNC, I Sbulca Mare...)	2
		Conserver l'espace de « respiration » entre le sémaphore de l'Île Rousse et la Punta di <u>Parata</u>	Révision du PLU	1



Type de milieux	Enjeux	Initiatives possibles	Exemples de mise en œuvre	Priorité
Transversales	Information et sensibilisation des plus jeunes	Mettre en place un programme pédagogique sur la biodiversité à l'école de <u>Corbara</u>	Intervention d'une association sur une année scolaire	1
	Implication des citoyens	Organiser des journées grand public sur la biodiversité	Animations, conférences, etc.	2

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



A RINASCITA

